



*Foyer d'Accueil Médicalisé  
Anne Bergunion*

Adresse postale, visites et livraisons :  
6/8 rue Giordano Bruno - Bâtiment C  
75014 Paris

Adresse de facturation :  
88 avenue Denfert Rochereau - 75014 Paris



**Association  
ŒUVRES D'AVENIR**

**Œuvres d'Avenir – Association loi 1901  
5 rue Ravon – BP 23  
92340 Bourg La Reine**

Le foyer d'Accueil Médicalisé Anne Bergunion accueille depuis 2007 des personnes polyhandicapées et atteintes de handicaps sensoriels .

L'établissement accueille des adultes gravement handicapés inaptes à toute activité professionnelle et qui ont besoin de l'assistance d'une tierce personne pour tous les actes essentiels et d'une surveillance médicale régulière. L'admission se fait sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les personnes accueillies bénéficient de l'aide sociale.

L'agrément actuel autorise l'accueil de 20 personnes.

Le Foyer de Vie St Paul et le FAM Anne Bergunion fonctionnent dans un seul et même bâtiment. Actuellement en phase de restructuration et de reconstruction , les foyers sont localisés provisoirement dans un bâtiment de l'ancienne clinique de Notre Dame de Bon Secours. Deux étages sont dédiés aux résidents : un étage de chambres et pièces de vie commune et un étage – partagé avec le FAM Bon Secours - qui comporte les bureaux et les zones dédiés à la restauration.



**Foyer d'Accueil Médicalisé  
Anne Bergunion**

Adresse postale, visites et livraisons :  
6/8 rue Giordano Bruno - Bâtiment C  
75014 Paris

Adresse de facturation :  
88 avenue Denfert Rochereau - 75014 Paris



**Association  
ŒUVRES D'AVENIR**

Œuvres d'Avenir – Association loi 1901  
5 rue Ravon – BP 23  
92340 Bourg La Reine

**Les objectifs du projet d'établissement**

***Proposer un accueil qui permet à chacun de trouver sa place, d'être reconnu, de mettre en œuvre ses capacités***

***Assurer un accompagnement médical et éducatif coordonné garantissant la qualité des soins et des accompagnements, répondant aux besoins exprimés ou repérés.***

***Développer et/ou maintenir les acquis et les possibilités quelles que soient les particularités du handicap (sensoriel, moteur...)***

***Stimuler les potentialités tout au long de l'existence, et concourir ainsi à l'évolution et à l'épanouissement de chaque résident***

***Favoriser l'expression des résidents, leur participation à la vie collective ( Conseil de Vie Sociale), l'exercice de leur citoyenneté en s'appuyant sur les valeurs fondatrices de réciprocité et de complémentarité.***